

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Les informations contenues dans cette fiche signalétique sont exigées en vertu de Règlement sur les produits dangereux 2015.

Date d'édition/Date de révision 1 Juillet 2024

Version 9.02

Section 1. Identification

Nom du produit : AMERCOAT 78HB CURE
Code du produit : AT78HB-B
Autres moyens d'identification : Non disponible.
Type de produit : Liquide.

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisation du produit : Applications industrielles.
Utilisation de la substance/ du mélange : Revêtement.
Utilisations non recommandées : Non applicable.

Fournisseur : PPG Architectural Coatings Canada, Inc.
1550, rue Ampère, bureau 500
Boucherville (Québec) J4B 7L4
Canada
+1 450-655-3121

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence : PPG Industries, Inc.
One PPG Place
Pittsburgh, PA 15272
: (412) 434-4515 (États-Unis)
(514) 645-1320 (Canada)
01-800-00-21-400 (Mexique)

Renseignements Techniques : 888-977-4762

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange : LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4
TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
TOXICITÉ AIGUË (cutané) - Catégorie 4
TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 2
CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1
SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B
MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES - Catégorie 2
TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE

Code du produit	AT78HB-B	Date d'édition 1 Juillet 2024	Version 9.02
Nom du produit	AMERCOAT 78HB CURE		

Section 2. Identification des dangers

(Irritation des voies respiratoires) - Catégorie 3
 TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITIONS RÉPÉTÉES -
 Catégorie 2
 Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : Liquide combustible.
 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.
 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 Peut provoquer une allergie cutanée.
 Mortel par inhalation.
 Peut irriter les voies respiratoires.
 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 Provoque des brûlures du tube digestif.
 Un contact prolongé ou répété peut éventuellement sécher la peau et provoquer une irritation.

Conseils de prudence

Prévention : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection, des vêtements et équipement de protection des yeux ou du visage. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Intervention : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Élimination : Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Section 2. Identification des dangers

Éléments d'une étiquette complémentaire

: Ne pas goûter ou avaler. L'exposition répétée de fortes concentrations de vapeur peut provoquer une irritation des voies respiratoires et des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. L'inhalation de concentrations de vapeurs ou d'aérosols supérieures aux limites d'exposition préconisées provoque des maux de tête, des états de somnolence, des nausées et peut aboutir à une perte de connaissance ou à la mort. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. Émet des fumées toxiques lorsque chauffé. Pourcentage du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue: 11.6 % (orale), 19.2 % (cutanée), 49.9 % (par inhalation)

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation
Nom du produit
Autres moyens d'identification

: Mélange
: AMERCOAT 78HB CURE
: Non disponible.

Numéro CAS / autres identificateurs uniques

Nom des ingrédients	Synonymes	% (p/p)	Numéro CAS
Tetraéthylènepentamine	3,6,9-triazaundécaméthylènediamine; 3,6,9-triazaundécaméthylènediamine; 3,6,9-triazaundécane-1,11-diamine	10 - 30*	112-57-2
Diéthylène triamine	2,2'-iminodi(éthylamine); 3-azapentane-1,5-diamine; 2,2'-monodiéthylamine	10 - 30*	111-40-0
alcool benzylique	phénylméthanol; phénylcarbinol	5 - 10*	100-51-6
Éther monométhylrique de propylène glycol	1-méthoxypropan-2-ol; Méthoxy-1 propanol-2; Éther monométhylrique du propylène glycol; 1-méthoxypropane-2-ol; 1-méthoxy-2-propanol; éther méthylrique de monopropylèneglycol; ether méthylrique du propylène-glycol; méthoxy-1-propanol-2; 1-méthoxypropanol-2; éther 1-méthylrique d'alpha-propylèneglycol; éther 1-méthylrique d'α-propylèneglycol	3 - 7*	107-98-2
cyclohex-1,2-ylènediamine	cyclohex-1,2-ylènediamine	3 - 7*	694-83-7
Diamino-1,6 hexane	hexaméthylènediamine; hexaméthylènediamine; 1,6-Hexanediamine; 1,6-diaminohexane	3 - 7*	124-09-4
Phénol	phényléthanol; monohydroxybenzène; Acide carbolique; phénol, pur; phénol, brut	1 - 5*	108-95-2
Solvant naphta aromatique léger	solvant naphta aromatique léger (pétrole); Solvant naphta (fraction des aromatiques légers) (C8 à C10); Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère; naphta à point d'ébullition bas - non spécifié; naphta à point d'ébullition bas — non spécifié; naphta à bas point	1 - 5*	64742-95-6

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

	d'ébullition — non spécifié		
Tri(diméthylaminométhyl)-2,4,6 phénol	2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	1 - 5*	90-72-2
1,2,4-Triméthylbenzène	Triméthyl-1,2,4 benzène; pseudocumène	1 - 5*	95-63-6

*Les plages de concentration indiquées ci-dessus pour les ingrédients dangereux sont des plages prescrites. Les concentrations réelles ou les plages de concentration réelles sont retenues en tant que secret industriel.

Les codes SUB représentent les substances sans numéro de CAS enregistré.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

En cas d'ingestion, d'irritation, de toute forme de surexposition ou de symptômes de surexposition survenant pendant l'utilisation du produit ou persistant après son emploi, communiquer immédiatement avec un CENTRE ANTIPOLSON, une SALLE D'URGENCE ou un MÉDECIN; veiller à ce que la fiche signalétique du produit soit accessible.

Description des premiers soins nécessaires

- Contact avec les yeux

: Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux dès que possible.
- Inhalation

: Emmener dans un endroit bien aéré. Garder la personne au chaud et allongée. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène.
- Contact avec la peau

: Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. NE PAS UTILISER de solvants ni de diluants.
- Ingestion

: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Garder la personne au chaud et allongée. Ne PAS faire vomir.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux

: Provoque de graves lésions des yeux.
- Inhalation

: Mortel par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.
- Contact avec la peau

: Provoque de graves brûlures. Nocif par contact cutané. Dégraisse la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Ingestion

: Nocif en cas d'ingestion. Corrosif pour le tube digestif. Provoque des brûlures.

Signes/symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur
larmolement
rougeur
- Inhalation

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation des voies respiratoires
toux

Code du produit	AT78HB-B	Date d'édition 1 Juillet 2024	Version 9.02
Nom du produit	AMERCOAT 78HB CURE		

Section 4. Premiers soins

- Contact avec la peau** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
rougeur
sécheresse
gerçure
la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
- Ingestion** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleurs stomacales

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Note au médecin traitant** : En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.
- Traitements particuliers** : Pas de traitement particulier.
- Protection des sauveteurs** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

- Agents extincteurs appropriés** : Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO₂, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.
- Agents extincteurs inappropriés** : NE PAS utiliser de jet d'eau.

- Dangers spécifiques du produit** : Liquide combustible. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure.

- Produit de décomposition thermique dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
oxydes de carbone
oxydes d'azote

- Mesures spéciales de protection pour les pompiers** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Code du produit	AT78HB-B	Date d'édition 1 Juillet 2024	Version 9.02
Nom du produit	AMERCOAT 78HB CURE		

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Pour le personnel non affecté aux urgences** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
- Intervenants en cas d'urgence** : Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Petit déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
- Grand déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Code du produit	AT78HB-B	Date d'édition 1 Juillet 2024	Version 9.02
Nom du produit	AMERCOAT 78HB CURE		

Section 7. Manutention et stockage

- Mesures de protection** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).
- Précautions particulières** : Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits bas ou confinés, voyager sur une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager sur le plancher. Si ce produit fait partie d'un système à plusieurs constituants, lisez la fiche de données de sécurité (s) pour l'autre ou les composants avant mélange; le mélange peut présenter les dangers associés à chacun de ses parties.
- Conseils sur l'hygiène générale au travail** : Se laver les mains soigneusement après manipulation.
- Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
- Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités** : Ne pas stocker au-dessus de la température suivante: 50°C (122°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Paramètres de contrôle
Limites d'exposition professionnelle

Code du produit	AT78HB-B	Date d'édition 1 Juillet 2024	Version 9.02
Nom du produit	AMERCOAT 78HB CURE		

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
tétraéthylènepentamine Diéthylène triamine	Aucune. CA Alberta Provincial (Canada, 3/2023). Absorbé par la peau. OEL: 4.2 mg/m³ 8 heures. OEL: 1 ppm 8 heures. CA British Columbia Provincial (Canada, 8/2023). Absorbé par la peau. TWA: 1 ppm 8 heures. CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019). Absorbé par la peau. TWA: 1 ppm 8 heures. CA Québec Provincial (Canada, 7/2023). Absorbé par la peau. VEMP: 4.2 mg/m³ 8 heures. VEMP: 1 ppm 8 heures. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). Absorbé par la peau. STEL: 2 ppm 15 minutes. TWA: 1 ppm 8 heures.
alcool benzylique	IPEL (-). TWA: 5 ppm STEL: 10 ppm CA Alberta Provincial (Canada, 3/2023). OEL: 553 mg/m³ 15 minutes. OEL: 150 ppm 15 minutes. OEL: 369 mg/m³ 8 heures. OEL: 100 ppm 8 heures. CA British Columbia Provincial (Canada, 8/2023). STEL: 100 ppm 15 minutes. TWA: 50 ppm 8 heures. CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019). STEL: 100 ppm 15 minutes. TWA: 50 ppm 8 heures. CA Québec Provincial (Canada, 7/2023). VECD: 553 mg/m³ 15 minutes. VECD: 150 ppm 15 minutes. VEMP: 369 mg/m³ 8 heures. VEMP: 100 ppm 8 heures. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). STEL: 150 ppm 15 minutes. TWA: 100 ppm 8 heures.
Éther monométhylique de propylène glycol	
cyclohex-1,2-ylenediamine Diamino-1,6 hexane	Aucune. CA Alberta Provincial (Canada, 3/2023). Sensibilisant cutané. OEL: 2.4 mg/m³ 8 heures. OEL: 0.5 ppm 8 heures. CA British Columbia Provincial (Canada, 8/2023). TWA: 0.5 ppm 8 heures.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Phénol	CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019). TWA: 0.5 ppm 8 heures. CA Québec Provincial (Canada, 7/2023). VEMP: 2.3 mg/m³ 8 heures. VEMP: 0.5 ppm 8 heures. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). STEL: 1 ppm 15 minutes. TWA: 0.5 ppm 8 heures. CA Alberta Provincial (Canada, 3/2023). Absorbé par la peau. OEL: 19 mg/m³ 8 heures. OEL: 5 ppm 8 heures. CA British Columbia Provincial (Canada, 8/2023). Absorbé par la peau. TWA: 5 ppm 8 heures. CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019). Absorbé par la peau. TWA: 5 ppm 8 heures. CA Québec Provincial (Canada, 7/2023). Absorbé par la peau. VEMP: 19 mg/m³ 8 heures. VEMP: 5 ppm 8 heures. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). Absorbé par la peau. STEL: 7.5 ppm 15 minutes. TWA: 5 ppm 8 heures.
Solvant naphta aromatique léger Tri(diméthylaminométhyl)-2,4,6 phénol 1,2,4-Triméthylbenzène	Aucune. Aucune. CA Alberta Provincial (Canada, 3/2023). [Trimethyl benzene] OEL: 123 mg/m³ 8 heures. OEL: 25 ppm 8 heures. CA British Columbia Provincial (Canada, 8/2023). [Trimethyl benzene (mixed isomers)] TWA: 25 ppm 8 heures. CA Québec Provincial (Canada, 7/2023). [Triméthylbenzène] Sensibilisant cutané. Sensibilisant par inhalation. VEMP: 25 ppm 8 heures. CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019). [Trimethyl benzene (mixed isomers)] TWA: 25 ppm 8 heures. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). [Trimethyl benzene] STEL: 30 ppm 15 minutes. TWA: 25 ppm 8 heures.

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Procédures de surveillance recommandées	: Une référence doit être faite à des normes de suivi appropriées. Une référence à des lignes directrices nationales pour des méthodes de détermination des substances dangereuses sera également requise.
---	--

Code du produit	AT78HB-B	Date d'édition 1 Juillet 2024	Version 9.02
Nom du produit	AMERCOAT 78HB CURE		

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Contrôles d'ingénierie appropriés** : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.
- Contrôle de l'action des agents d'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

- Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.
- Protection oculaire/faciale** : Lunettes protectrices contre les agents chimiques et écran facial.
- Protection de la peau**
- Protection des mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.
- Gants** : caoutchouc butyle
- Protection du corps** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
- Protection respiratoire** : Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu. Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise.

Code du produit	AT78HB-B	Date d'édition 1 Juillet 2024	Version 9.02
Nom du produit	AMERCOAT 78HB CURE		

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence					
État physique	: Liquide.				
Couleur	: Vernis				
Odeur	: Caractéristique.				
Seuil olfactif	: Non disponible.				
pH	: Non applicable.				
Point de fusion	: Non disponible.				
Point d'ébullition	: >37.78°C (>100°F)				
Point d'éclair	: Vase clos: 61.11°C (142°F)				
Température d'auto-inflammation	: Non disponible.				
Température de décomposition	: Non disponible.				
Inflammabilité	: Non disponible.				
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)	: Non disponible.				
Taux d'évaporation	: 0.45 (acétate de butyle = 1)				
Tension de vapeur	: 1.3 kPa (9.8 mm Hg)				
Densité de vapeur	: Non disponible.				
Densité relative	: 0.98				
Densité (lb / gal)	: 8.18				
Solubilité	<table> <tr> <th>Médias</th><th>Résultat</th></tr> <tr> <td>l'eau froide</td><td>Non soluble</td></tr> </table>	Médias	Résultat	l'eau froide	Non soluble
Médias	Résultat				
l'eau froide	Non soluble				
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Non applicable.				
Viscosité	: Cinématique (40°C (104°F)): >21 mm²/s (>21 cSt)				
Volatilité	: 16% (v/v), 14.7% (p/p)				
% Solide. (p/p)	: 85.3				

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	: Le produit est stable.
Risque de réactions dangereuses	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter	: Risque de formation de produits de décomposition dangereux lors d'une exposition à des températures élevées. Voir les mesures de protection décrites aux sections 7 et 8.

Section 10. Stabilité et réactivité

Matériaux incompatibles : Tenir éloigné des matières suivantes afin d'éviter des réactions fortement exothermiques : agents oxydants, alcalins forts, acides forts.

Produits de décomposition dangereux : Tout dépendant des conditions, les produits de décomposition peuvent inclure les matières suivantes : oxydes de carbone oxydes d'azote

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Tetraéthylènepentamine	DL50 Cutané	Lapin	0.66 g/kg	-
	DL50 Orale	Rat	0.205 g/kg	-
Diéthylène triamine	CL50 Inhalation Poussière et buées	Rat	0.07 à 0.3 mg/l	4 heures
	DL50 Cutané	Lapin	1090 mg/kg	-
alcool benzylique	DL50 Orale	Rat	1080 mg/kg	-
	CL50 Inhalation Poussière et buées	Rat	>4178 mg/m³	4 heures
Éther monométhylque de propylène glycol	DL50 Cutané	Lapin	2000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1.23 g/kg	-
cyclohex-1,2-ylenediamine	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	>7000 ppm	6 heures
	DL50 Cutané	Lapin	13 g/kg	-
Diamino-1,6 hexane	DL50 Orale	Rat	5.2 g/kg	-
	DL50 Orale	Rat	4556 mg/kg	-
Phénol	DL50 Cutané	Lapin	1.11 g/kg	-
	DL50 Orale	Rat	750 mg/kg	-
Solvant naphta aromatique léger	CL50 Inhalation Poussière et buées	Rat	900 mg/m³	4 heures
	DL50 Cutané	Rat	669 mg/kg	-
Tri(diméthylaminométhyl)-2,4,6 phénol	DL50 Orale	Rat	0.34 g/kg	-
	DL50 Cutané	Lapin	3.48 g/kg	-
1,2,4-Triméthylbenzène	DL50 Orale	Rat	8400 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Rat	1280 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1200 mg/kg	-
	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	18000 mg/m³	4 heures
	DL50 Orale	Rat	5 g/kg	-

Conclusion/Résumé : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

Irritation/Corrosion

Conclusion/Résumé

Peau : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

Yeux : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

Respiratoire : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

Sensibilisation

Peau : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

Respiratoire : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

Code du produit	AT78HB-B	Date d'édition 1 Juillet 2024	Version 9.02
Nom du produit	AMERCOAT 78HB CURE		

Section 11. Données toxicologiques

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP
Phénol	-	3	-

Cancérogène Code de classification:

IARC: 1, 2A, 2B, 3, 4

NTP: Est un cancérogène humain connu; Raisonnablement prévu comme un cancérogène pour les humains

OSHA: +

Non inscrit/Non réglementé: -

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Diéthylène triamine	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires
Éther monométhylque de propylène glycol	Catégorie 3	-	Effets narcotiques
Diamino-1,6 hexane	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires
Solvant naphta aromatique léger	Catégorie 3	-	Effets narcotiques
1,2,4-Triméthylbenzène	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Phénol	Catégorie 2	-	-

Organes cibles

: Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : le sang, foie, le cœur, cerveau, les voies respiratoires supérieures, peau, système nerveux central (SNC).
Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : reins, poumons, le système nerveux, système cardiovasculaire, oeil, cristallin ou cornée.

Risque d'absorption par aspiration

Nom	Résultat
Solvant naphta aromatique léger	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Section 11. Données toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Provoque de graves lésions des yeux.
- Inhalation** : Mortel par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.
- Contact avec la peau** : Provoque de graves brûlures. Nocif par contact cutané. Dégraisse la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Ingestion** : Nocif en cas d'ingestion. Corrosif pour le tube digestif. Provoque des brûlures.

Signes/symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur
larmolement
rougeur
- Inhalation** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation des voies respiratoires
toux
- Contact avec la peau** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
rougeur
sécheresse
gerçure
la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
- Ingestion** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleurs stomacales

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

- Conclusion/Résumé** : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même. L'exposition aux vapeurs de solvant dégagées par le composant à des concentrations supérieures à la limite d'exposition professionnelle spécifiée peut avoir des effets nocifs pour la santé, provoquant par exemple une irritation des muqueuses et des voies respiratoires ou des effets néfastes sur les reins, le foie et le système nerveux central. Parmi les symptômes et signes figurent : maux de tête, vertiges, fatigue, faiblesse musculaire, somnolence et, dans les cas extrêmes, évanouissement. Les solvants peuvent produire certains des effets ci-dessus par absorption cutanée. Il existe des preuves que des surexpositions répétées à la vapeur de solvants organiques, combinées à une exposition à des bruits forts continuels, peuvent provoquer une plus grande perte de l'audition que dans le cas d'une exposition au bruit seulement. Les jets de liquide dans les yeux peuvent causer une irritation et des atteintes réversibles. L'ingestion peut causer des nausées, la diarrhée et des vomissements. Ceci tient compte des effets différés et immédiats, lorsque connus, ainsi que des effets chroniques des composants lors d'une exposition de courte durée et de longue durée par voie orale, pulmonaire et cutanée et par contact avec les yeux. L'exposition à la vapeur d'amine a été signalée comme provoquant un œdème cornéen transitoire décrit comme un voile bleu, un effet de halo, une vision trouble ou floue pendant plusieurs heures. Cette condition est généralement temporaire et ne provoque pas d'effets visuels permanents. Lorsque la protection oculaire appropriée spécifiée dans la section 8 est portée, l'exposition est considérablement réduite et la condition n'a pas été observée.

Exposition de courte durée

- Effets immédiats possibles** : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

Section 11. Données toxicologiques

Effets différés possibles : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

Effets différés possibles : Il n'existe aucune donnée disponible sur le mélange lui-même.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Généralités : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Un contact prolongé ou répété peut dégraisser la peau et entraîner une irritation, des gerçures et/ou une dermatite. Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Toxicité pour la reproduction : Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
AMERCOAT 78HB CURE	650.6	1312.9	N/A	83.7	0.12
tétraéthylènepentamine	500	1100	N/A	N/A	N/A
Diéthylène triamine	1080	1090	N/A	N/A	0.05
alcool benzylique	1230	2000	N/A	N/A	1.5
Éther monométhylque de propylène glycol	5200	13000	N/A	N/A	N/A
cyclohex-1,2-ylenediamine	4556	N/A	N/A	11	1.5
Diamino-1,6 hexane	750	1110	N/A	N/A	N/A
Phénol	100	669	N/A	N/A	0.9
Solvant naphta aromatique léger	8400	3480	N/A	N/A	N/A
Tri(diméthylaminométhyl)-2,4,6 phénol	1200	1280	N/A	N/A	N/A
1,2,4-Triméthylbenzène	5000	N/A	N/A	18	1.5

Section 12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Diéthylène triamine	Aiguë CL50 430 mg/l	Poisson	96 heures
Éther monométhylque de propylène glycol	Aiguë CL50 23300 mg/l	Daphnie	48 heures
Phénol	Aiguë CL50 >4500 mg/l Eau douce Chronique C110 2.38 mg/l Eau douce	Poisson Daphnie - <i>Daphnia magna</i> - Néonate	96 heures 21 jours
Solvant naphta aromatique léger	Aiguë CL50 8.2 mg/l	Poisson	96 heures

Section 12. Données écologiques

Tri(diméthylaminométhyl) -2,4,6 phénol	Aiguë CL50 >100 mg/l	Daphnie	48 heures
	Aiguë CL50 >100 mg/l	Poisson	96 heures

Persistance et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
Diéthylène triamine Tri(diméthylaminométhyl) -2,4,6 phénol	- OECD 301D Biodégradabilité facile - Essai en flacon fermé	87 % - Facilement - 21 jours 4 % - Non facilement - 28 jours	- -	- -
Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique		Photolyse	Biodégradabilité
Diéthylène triamine alcool benzylique Tri(diméthylaminométhyl) -2,4,6 phénol	- - -		- - -	Facilement Facilement Non facilement

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogKoe	FBC	Potentiel
Diéthylène triamine	-5.58	4.47	Faible
alcool benzylique	0.87	-	Faible
Éther monométhylique de propylène glycol	<1	-	Faible
Phénol	1.47	17.38	Faible
Tri(diméthylaminométhyl) -2,4,6 phénol	0.219	-	Faible
1,2,4-Triméthylbenzène	3.63	120.23	Faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc) : Non disponible.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut

Code du produit	AT78HB-B	Date d'édition 1 Juillet 2024	Version 9.02
Nom du produit	AMERCOAT 78HB CURE		

Section 14. Informations relatives au transport

Proof of classification statement : Produit classé conformément aux sections suivantes de Transport des marchandises dangereuses Règlements. 2.26-2.36 (Classe 6), 2.40-2.42 (Classe 8), 2.7 (Marque de polluant marin).

Section 15. Informations sur la réglementation

Listes de l'inventaire national

Inventaire du Canada (DSL) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Section 16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé : 3 * **Inflammabilité** : 2 **Risques physiques** : 1

(*) - Effets chroniques

Mise en garde : Les évaluations HMIS® sont basées sur une échelle de 0 à 4, 0 représentant des dangers ou des risques minimes et 4 représentant des dangers ou des risques significatifs. Bien que les évaluations HMIS® et l'étiquette associée ne soient pas obligatoires sur les FS ou les produits quittant une installation régie en vertu du règlement 29 CFR 1910.1200, le préparateur a le choix de les fournir, le cas échéant. Les évaluations HMIS® sont à utiliser dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme HMIS® complet. HMIS® est une marque déposée et une marque de service de l'American Coatings Association, Inc.

C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

National Fire Protection Association (États-Unis)

Santé : 3 **Inflammabilité** : 2 **Instabilité** : 1

Date d'édition/Date de révision 1 Juillet 2024

Organisation ayant préparé la FDS : EHS

Légende des abréviations :

- ETA = Estimation de la toxicité aiguë
- FBC = Facteur de bioconcentration
- SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- IATA = Association international du transport aérien
- CVI = conteneurs en vrac intermédiaires
- code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
- LogK_{ow} = coefficient de partage octanol/eau
- MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
- N/A = Non disponible
- SGG = Groupe de séparation
- NU = Nations Unies

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Déni de responsabilité

L'information contenue dans cette fiche technique repose sur les connaissances scientifiques et techniques actuelles. Cette information a pour but d'attirer l'attention sur les aspects liés à la santé et à la sécurité qui se rapportent aux produits fournis par PPG, et de recommander des mesures de précaution pour l'entreposage et la manutention des produits. Aucune garantie n'est donnée quant aux propriétés des produits. Aucune responsabilité ne peut être acceptée en cas de défaut d'observer les mesures de sécurité décrites dans cette fiche technique ou en cas de mauvais usage des produits.